



Responsabilité professionnelle des architectes et ingénieurs

Des projets sans précédent se dessinent à l'horizon.
Êtes-vous prêts ?



Contact :

Christian Giner
MBA, LL. B.



cginer@gplassurance.com
☎ 514-788-4407

gplassurance.com

Les services de professionnels reconnus

• Une expertise inégalée du marché de l'assurance

• Des conseils sur la façon de minimiser et gérer votre risque

• La défense de vos intérêts à la suite d'une réclamation

• Des solutions à des problèmes complexes

Qu'il s'agisse de projets de construction ou de rénovation d'infrastructures, vous évoluez dans une industrie fragmentée et en consolidation et il est un défi quotidien pour votre entreprise de générer de nouveaux mandats pour soutenir sa croissance en dépit de pressions importantes sur vos honoraires. Malgré ces pressions, afin de préserver votre réputation et d'assurer la pérennité de votre entreprise, vous devez vous assurer de gérer adéquatement votre risque le plus important, soit que votre responsabilité professionnelle soit mise en cause dans un environnement juridique de plus en plus litigieux.

Ceci étant dit, des projets de construction et de rénovation d'infrastructures sans précédent se dessinent à l'horizon et chez GPL, nous voulons vous aider à tirer profit de ces opportunités.

Expertise de pointe : Notre société assiste des firmes d'architectes et d'ingénieurs depuis plus de 25 ans. Nous avons développé au fil des années une connaissance pointue non seulement des réalités reliées à l'assurance de votre responsabilité professionnelle, mais également de tous les intervenants du milieu (experts en sinistres, assureurs, etc.), qui est complétée par notre pratique en assurance de la construction.

Service proactif : Qu'il s'agisse d'obtenir des limites d'assurance spécifiques à un projet, de négocier le retrait d'une exclusion, de vous conseiller lors d'une réclamation ou d'une acquisition potentielle, ou simplement de produire des certificats d'assurance, nous comprenons les impératifs des délais et le caractère spécifique de chacun de vos projets et développons avec vous une relation personnalisée.

Relations avec les marchés d'assurance : Nous transigeons avec les assureurs majeurs locaux et internationaux souscrivant des risques de responsabilité professionnelle. Nous avons développé avec ces derniers des relations étroites construites à travers les nombreux placements de risques que nous maintenons chez eux. Avant de vous suggérer un assureur, nous évaluons sa solidité financière, son expertise en matière de responsabilité professionnelle et sa stabilité à souscrire cette catégorie d'assurance au fil des années.

Puisque notre approche est globale, nous sommes par ailleurs en mesure de répondre à tous vos besoins en matière d'assurance des biens, de la responsabilité civile, des administrateurs et dirigeants, de la responsabilité environnementale, d'assurance automobile et autres, tout comme pour les programmes d'avantages sociaux de vos employés.